

1^{er} décembre 2014

PUBLIC ART EXPERIENCE – BEHAVE PROGRAMME INTERNATIONAL DE RÉSIDENCES D'ARTISTES : APPEL À CANDIDATURES

Programme de résidences d'artistes internationales de 3 à 9 mois sur un ancien site sidérurgique au Luxembourg



Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 23 janvier 2015 à midi.**

Candidatures en ligne : www.fonds-belval.lu

Public Art Experience, projet unique visant à favoriser l'échange entre l'art et le public à travers des programmes de résidences, invite des artistes internationaux issus de toutes pratiques artistiques confondues à soumettre leur candidature dans le cadre de *BeHave*, le premier programme de résidences. *BeHave* se déroulera à Belval, un ancien site sidérurgique au sud du Luxembourg, et proposera six résidences d'une durée allant de trois à neuf mois.

Public Art Experience est initié par le Fonds Belval, un établissement public créé pour la réalisation de la Cité des Sciences, qui accueillera l'Université du Luxembourg ainsi que des centres de recherche et des start-up.

BeHave agit à de multiples niveaux. Premièrement, il interroge « l'ordre des choses » et le rôle disruptif que l'artiste peut jouer dans un système normatif – qu'il s'agisse des plans d'urbanisme, des objets qui nous entourent, des comportements sociétaux, de l'interaction moléculaire ou de la programmation informatique. Deuxièmement, illustré par son titre composé de *be* et *have* (*être* et *avoir*), le programme entre en résonance avec le site en pleine mutation et interroge le passage de la production matérielle à la production immatérielle qui s'opère à Belval.

L'objectif du programme impose que les artistes révèlent au public les différents aspects de leurs pratiques, et que le produit de leur résidence prenne forme à Belval et soit accessible au public entre le mois d'août et décembre 2016. Bien que les artistes doivent prendre en considération les modalités de présentation de leurs œuvres à l'issue de leur séjour, la production d'œuvres issues de pratiques transitoires, comme de la performance, seront également encouragées. Les résidences seront documentées et diffusées par le biais de conférences, de séminaires, de publications (imprimées ou mises en ligne) et de films.

Stéphanie Delcroix et Michel Pinsky, commissaires d'exposition basés à Londres, sont les directeurs artistiques du premier programme de résidences.

Le Fonds Belval est un établissement public créé pour la réalisation de la Cité des Sciences et assume le rôle de maître d'ouvrage pour la construction des équipements de l'État sur la friche industrielle de Belval. En sa qualité de maître d'ouvrage public, Le Fonds Belval est tenu par la Loi du 30 juillet 1999 d'investir dans des projets artistiques. Les budgets consacrés à l'art sont considérables et définis en proportion des investissements immobiliers.

Les Résidences

Six résidences de production d'œuvres seront attribuées à des artistes de toutes nationalités.
Les résidences se dérouleront de septembre 2015 à août 2016.

- Deux résidences de trois mois, honoraires : 14 000 €
- Deux résidences de six mois, honoraires : 28 000 €
- Deux résidences de neuf mois, honoraires : 42 000 €

Un budget significatif destiné à la production des œuvres sera par ailleurs disponible. Il sera établi en fonction des techniques utilisées et de l'ampleur de l'œuvre envisagée.

L'artiste bénéficiera d'un atelier et d'un logement à hauteur d'un loyer mensuel maximum de 1000 €.

Sélection des candidats

Les projets feront l'objet d'une première sélection effectuée par les directeurs artistiques Stéphanie Delcroix et Michael Pinsky et par le Conseil artistique composé de : Hubertus von Amelnunxen, Eve Chiapello, Paul di Felice, René Kockelkorn et Charles Muller.

Douze artistes seront invités à se rendre à Belval afin de présenter leur projet et de rencontrer les directeurs artistiques et les membres du Conseil artistique.

Six artistes seront retenus pour les résidences.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un curriculum vitae
- Un document PDF unique réunissant dix images de travaux et projets antérieurs dans une définition inférieure à 3MB
- Une déclaration d'intention, d'une longueur maximum d'un feuillet A4 recto-verso, présentant dans ses grandes lignes la façon dont l'artiste envisage de se confronter au site et de rendre accessible au public certains aspects de sa pratique artistique. L'artiste n'ayant probablement qu'une connaissance superficielle du site au moment de sa candidature, son approche sera susceptible d'évoluer en cours de résidence.

Les candidatures doivent être envoyées par e-mail à Le Fonds Belval à l'adresse suivante : fb@fonds-belval.lu

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 23 janvier 2015 à midi.

Contacts Presse:

Brunswick Arts

Leslie Compan : +33 (0) 6 2918 4812

Benoit Loiseau: +44 (0) 7974 982542

PUBLICARTEXPERIENCE@brunswickgroup.com

Pour télécharger les images cliquez [ici](#)

A propos de Fonds Belval

Etablissement public créé par la loi du 25 juillet 2002 pour la réalisation de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, le Fonds Belval assume le rôle de maître d'ouvrage pour la construction des équipements de l'État sur la friche industrielle de Belval. Sa mission est de développer des projets, depuis l'établissement du programme de construction jusqu'à la mise en service des ouvrages. A la différence des maîtres d'ouvrages du secteur privé, le Fonds Belval est tenu de soumettre un projet de loi pour autoriser chaque projet de bâtiment. Ses principales tâches sont l'établissement des programmes détaillés de construction et des études de faisabilité, la mise en place des préalables pour les études, l'organisation de concours d'architectes, la supervision et l'encadrement des études et de la réalisation des projets, la gestion financière et la comptabilité. Dans l'intérêt de la promotion d'une architecture de qualité, la plupart des projets de la Cité des Sciences - le bâtiment des Archives nationales, l'Incubateur d'entreprises, le premier Bâtiment administratif de l'Etat, le Lycée Bel-Val, les quatre premiers bâtiments destinés à l'Université du Luxembourg et aux Centres de Recherche Publics - ont fait l'objet d'un concours international d'architecture mettant en lice plusieurs concurrents sélectionnés par un jury sur la base d'un dossier de candidature. Le concept urbanistique pour l'implantation des Maisons des Sciences de la Vie et des Matériaux est basé, quant à lui, sur les résultats d'un concours d'idées.

<http://www.fonds-belval.lu/>

A propos de Public Art Experience

Le projet de Belval, et surtout de la Cité des Sciences, est un projet qui revendique l'exemplarité. Ce principe s'applique aussi au développement culturel. La loi du 30 juillet 1999 oblige le Fonds Belval en sa qualité de maître d'ouvrage public à investir dans l'art. Les budgets sont définis en rapport avec les investissements immobiliers et représentent un montant considérable. Le projet d'art public se base sur deux idées fondamentales :

L'art public doit participer à la conscience collective qui s'interroge sur l'humanité et son futur, le monde et son devenir. Il doit être controversé, lancer des débats de société pour ouvrir de nouveaux horizons sur des sujets qui impliquent la collectivité dans l'intérêt de l'individu.

L'art public doit avoir une utilité pour la communauté, contribuer à créer des valeurs sociétales, contribuer à lui donner son identité culturelle. L'art public ne doit pas être instrumentalisé à des fins mercantiles, mais il doit générer des valeurs dont bénéficie la communauté.

Le projet de la Cité des Sciences offre une chance unique pour développer un projet d'art public en ce sens, une opportunité pour s'aventurer, avec des artistes et avec le public, dans une démarche qui s'inscrit dans le lieu précis de Belval, chargé de l'histoire de toute une époque. Le projet d'art public poursuit une démarche qui s'inscrit dans le temps, dans un contexte socioculturel en perpétuelle mutation. Le projet « Public Art Experience » veut renouer le lien entre art et société en focalisant la réflexion sur des thèmes imposés. La liberté de l'artiste consiste essentiellement dans son approche personnelle du sujet.

La démarche du projet « Public Art Experience » consiste à réaliser dans un rythme régulier des projets d'art public qui se succèdent. Le but est de créer un « perpetuum mobile » où chaque projet

trouve sa racine dans l'aboutissement de celui qui l'aura précédé. Les projets d'art public se déroulent dans le cadre de résidences artistiques. Chaque résidence a un thème spécifique et est gérée par un directeur /une directrice. La sélection des artistes qui participent aux résidences se fait sur concours d'idées selon les dispositions de la loi du 30 juillet 1999. Tout le processus du projet « Public Art Experience » est public impliquant la population la plus large possible dans le cadre de manifestations, conférences, tables rondes, débats publics, accès aux ateliers, voire mêmes académies d'été. Le lieu où se déroulent les projets est le site de Belval et plus particulièrement la Terrasse des Hauts Fourneaux qui deviendra ainsi un grand laboratoire d'art public, un centre de création, un lieu d'art vivant.

Les œuvres peuvent être éphémères ou durer, ou même ne pas exister matériellement. Ce qui perdurera en tous les cas, c'est la documentation de leur genèse, la documentation de la création et des œuvres. Cette documentation, autant que les œuvres elles-mêmes, constituent le bien culturel que génère le projet « Public Art Experience ».

<http://www.fonds-belval.lu/index.php?lang=fr&page=12&sub=1>

A propos de Michael Pinsky et Stéphanie Delcroix

Michael Pinsky et Stéphanie Delcroix sont un partenariat de curateurs franco-britannique basé à King Cross, Londres. Ils travaillent avec des artistes afin de développer des œuvres d'art qui redéfinissent les lieux et engagent les gens de manière inattendue.

Ils prennent leurs inspirations d'œuvres d'art qu'ils rencontrent dans le monde entier dans des espaces d'exposition conventionnels, mais aussi là où il n'est pas confiné: bâtiments patrimoniaux, parcs industriels, embouchures des fleuves, toilettes et potagers.

Plus récemment, ils ont mis au point RELAY, une série d'installations artistiques temporaires à l'occasion du réaménagement de Kings Cross. Trois grandes interventions d'artistes internationaux Felice Varini, Richard Wentworth et Jacques Rival ont été réalisées à cette occasion.

<http://delcroixpinsky.com/>